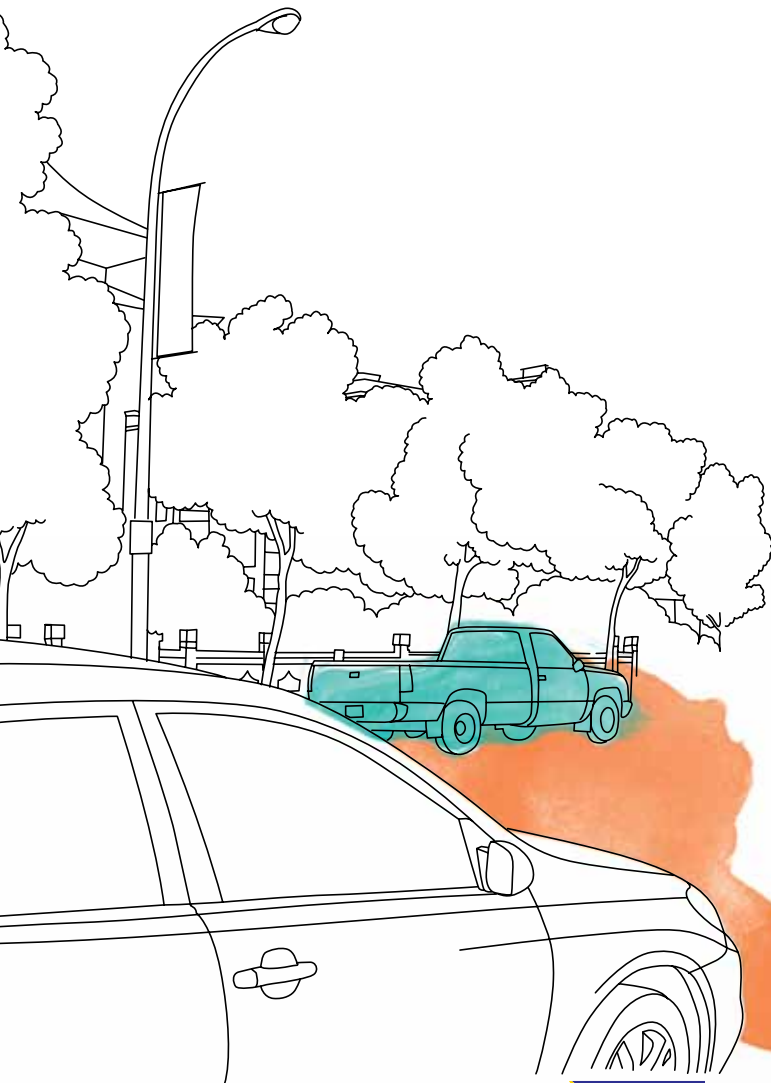


ACCESSIBLE PARKING IN WINNIPEG



Under the Winnipeg Parking By-Law, holders of provincially issued Disabled Parking Permits are entitled to purchase four hours of parking at a meter where available. With the implementation of modern technology the Winnipeg Parking Authority can determine when a motorist has paid and can accurately provide the allowed four hours of parking for permit holders with disabilities. Paystations issue receipts that may be eligible as medical expenses.

All paystations in the City of Winnipeg meet North American guidelines for use by the disabled community. Fees are clearly posted on each machine and may be paid by coin, credit card, cell phone or pre-purchased permit.

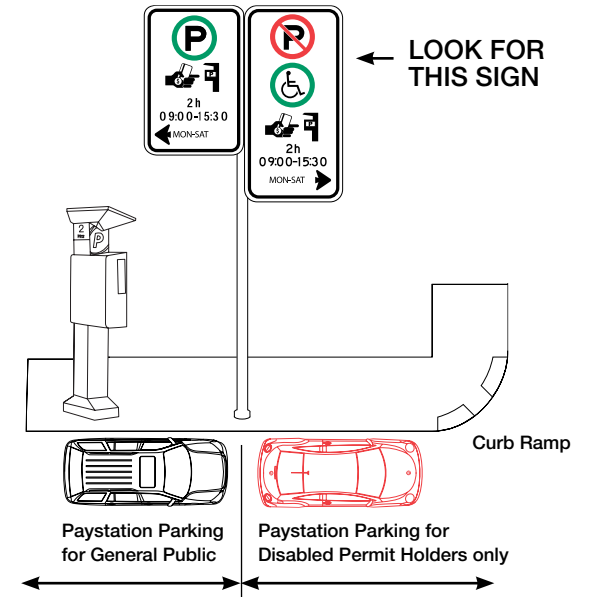
Dedicated Parking

The City of Winnipeg offers several dedicated on-street disability parking spaces located in areas where handicap permit holders frequently require parking. These spaces are located in the downtown and near the Health Sciences Centre Campus.

Recognize the Signs

Dedicated on-street accessible parking spaces can be recognized by the signs bearing the internationally recognized symbol of access. Examples of the signs and the parking spaces associated are found on the following diagram.

PAYSTATION AREA



More Information

For more information on parking in the City of Winnipeg, please call 311 or on the web at: www.theparkingstore.winnipeg.ca

STATIONNEMENT ACCESSIBLE À WINNIPEG



Selon le *Winnipeg Parking By-law* (règlement municipal sur le stationnement), les titulaires d'un permis provincial pour personnes handicapées ont le droit d'acheter quatre heures de stationnement à un parcomètre. Grâce à la technologie moderne, la Direction du stationnement de Winnipeg (DSW) peut déterminer quand un ou une automobiliste a payé et peut facilement offrir les quatre heures de stationnement permises aux titulaires de permis pour personnes handicapées. Les postes de péage remettent des reçus qui peuvent être admissibles à titre de dépenses médicales.

Tous les postes de péage dans la ville de Winnipeg satisfont aux lignes directrices de l'Amérique du Nord en matière d'utilisation par les personnes handicapées. Les tarifs sont clairement indiqués sur chaque machine et peuvent être réglés à l'aide de pièces de monnaie, d'une carte de crédit, d'un téléphone cellulaire ou d'un permis préautorisé.

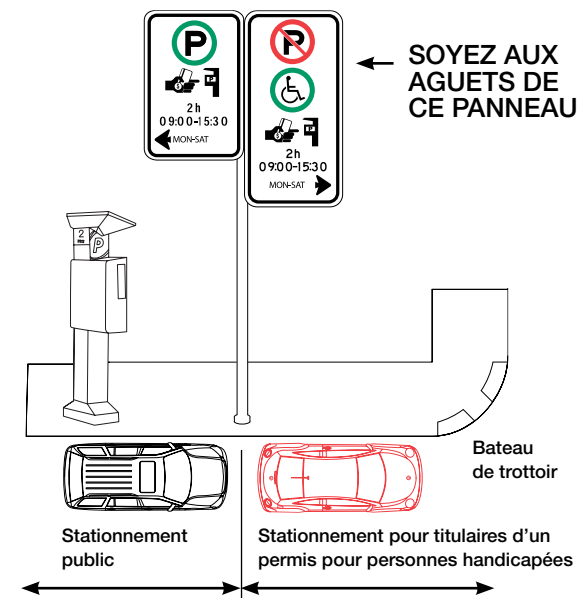
Stationnement réservé

La ville de Winnipeg réserve plusieurs places de stationnement sur rue à l'intention des titulaires de permis pour personnes handicapées, et ce, dans des endroits où ils et elles doivent souvent stationner. Ces places sont situées au centre-ville et près du Centre des sciences de la santé.

Reconnaitre les panneaux

Les places de stationnement réservées sur rue se reconnaissent par leurs panneaux arborant le symbole d'accès universel. Vous trouverez dans le diagramme ci-après des exemples de ces panneaux et des places de stationnement y associées.

AIRE DE POSTE DE PÉAGE



Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur le stationnement dans la ville de Winnipeg, veuillez composer le 311 ou visiter notre site Web à www.theparkingstore.winnipeg.ca